

La Croisière cap à l'ouest



■ **CREUSE.** Le Syndicat mixte interdépartemental du parc d'activités de la Croisière souhaite se développer sur une trentaine d'hectares supplémentaires côté Haute-Vienne mais le projet accuse des retards et des oppositions.

■ **DÉVELOPPEMENT.** La zone d'activités, stratégiquement située, compte une douzaine d'entreprises dont Tigr, Emix ou encore le data center Sostra Data et Le Relais 23. Les entreprises Naudon et LMat prévoient de s'y installer. PHOTO B. BARLIER

PAGES 2 ET 3

**LE FAIT
DU JOUR**
Le Smipac de la Croisnière prévoit

L'extension du parc de

Développement

Une visite officielle était organisée la semaine dernière sur le parc d'activité de la Croisnière, entre Creuse et Haute-Vienne, pour évoquer l'extension souhaitée par le Smipac. En attendant de nouvelles avancées sur ce dossier qui prend du retard et rencontre une opposition locale, c'était l'occasion de faire le point sur plusieurs évolutions dans le parc existant.

Floirs Bressy
floirs.bressy@centrefrance.com

La Croisnière ne s'amu-se pas. Le Smipac (*) mène au contraire de front son projet d'extension vers le côté haut-viennois et l'optimisation du parc existant. Sur le premier dossier souvre une phase administrative potentiellement compliquée (*lire ci-dessous*).

Sur le deuxième volet en revanche, la zone historique est plutôt dans une bonne dynamique avec deux nouvelles installations et l'extension. Et s'il ne s'agit pas d'activités innovantes, au sens des nouvelles technologies parfois invoquées pour le futur du site, toutes mettent en avant l'atout géographique, la position de carrefour, souvent mis en avant par les promoteurs du Smipac.

Naudon et Lmat sortent de terre

Bien connue dans le paysage local, l'entreprise Naudon (menuiserie) est en train de dépla-cer à la Croisnière une partie de son activité. Un investissement de 4 millions d'euros (3 millions en fonds propres), sur 20.000 m² dont 4.500 de bâtiment. Le terrassement a commencé depuis cet été. « Nous intervenons sur la Creuse et la Haute-Vienne,

Le parc d'activité offre une solution clé en main convaincante

Tout en assurant qu'elle conservera son ancrage d'origine, l'entreprise familiale prévoit de faire travailler une trentaine de personnes à la Croisnière. Il s'agit notamment de la partie menuiserie alu, dont l'activité a augmenté et qui nécessite beaucoup de place : « Les machines sont de plus en plus longues, à Noth, nous avons quasiment fait un trou dans le bardage pour faire dépasser la chaîne de montage... ».

nous avons aussi une agence à Neuville-de-Poitou (Vienne) tandis que notre berceau est à Noth (Creuse). Venir à la Croisnière nous permet de recentrer les choses et de rationaliser l'espace », résume Mathieu Naudon. Avec les années, l'entreprise se retrouve à l'étroit dans son site historique de Noth, d'autant que dans cette commune, les règles d'urbanisme ne lui permettent plus de s'agrandir.

La solution clé en main de la Croisnière a donc été séduisante : « Ici au moins nous passons cette première étape car c'est un périmètre industriel dédié. Les fouilles préventives ont déjà été garanties par le syndicat, nous savons qu'il y a déjà la fibre... »



PROJECTION. Les services de l'État ont visité avec les principaux acteurs locaux le parc d'activité de la Croisnière côté Creuse (ici l'entreprise Tigf) dont le syndicat mixte voudrait étendre l'emprise côté Haute-Vienne. PHOTO BRUNO BARRIER

Lmat est l'autre société annoncée sur le parc d'activité avec la création d'un magasin de matériaux pour le bâtiment/travaux publics et la location d'engins. Les premiers coups de pelle ont été donnés (mais retardés à cause d'un terrain rocailleux sur la parcelle concernée) et l'ouvertu-

re est prévue dans le courant 2023. La société Lmat est une filiale du groupe LTP (Limousin Travaux Publics) basée à Bonnac-la-Côte au nord de Limoges et dont le dirigeant est de Saint-Goussaud (Creuse). Le choix de la Croisnière est donc aussi le reflet de l'entreprise à cheval sur

Le Smipac se donne le temps de construire un projet intelligent

Les parties prenantes d'une extension du parc d'activité se sont réunies la semaine dernière sur les lieux. Le Smipac a rappelé ses ambitions en présence de la préfecture de la Creuse et de la sous-préfecture de Bellac.



ARGUMENTS. Les promoteurs du parc d'activité (au centre, le président du syndicat Pierre Decoursier) avec les représentants des préfetures 23 et 87.

29 hectares aménageables et cessibles envisagés

Si l'existant (une cinquantaine d'hectares) se trouve principalement côté Creuse, dans la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine, c'est majoritairement la Haute-Vienne, commune de Saint-Amand-Magnazeix, qui sera concerné par l'extension. Les études menées depuis 2019 ont permis de délimiter une zone de 46

hectares, dont 29 aménageables et cessibles aux entreprises et 14 en zone naturelle préservée. L'extension se situe immédiatement au sud du parc actuel et s'appuiera, à la différence de celui-ci, sur une voirie locale déjà existante, qui serait la colonne vertébrale des futurs lots. Les plans d'urbanisme des deux intercommunalités concernées ont été mis en conformité avec ces objectifs tandis que plusieurs cabinets d'études ont ficelé le dossier qui est présenté aux services de l'État. Leur validation conditionne l'établissement d'une ZAC (Zone d'aménagement cōrétée). Le

support indispensable pour lancer toute autre démarche, dont la fameuse enquête publique d'un mois qui doit permettre de peser les avantages et les inconvénients. Et *in fine* c'est l'État qui tranchera. La ZAC était espérée pour 2022, ce ne sera pas le cas, l'administration ayant demandé certaines précisions, notamment sur la partie environnementale. Pour l'heure, le Smipac et son projet sont donc suspendus à cette «navette parlementaire» entre l'État et les cabinets d'étude.

La création de la ZAC a été retardée

Et c'est un point d'accroche pour les opposants au projet qui se sont invités à la visite officielle (*lire par ailleurs*). Ainsi ce jour-là Pierre Decoursier, président du Smipac, devait faire bonne figure : défendre les atouts du parc et la pertinence de son extension devant les deux préfetures, tout en répondant poliment à ses détracteurs... Une vingtaine de propriétés seraient concernées par les terrains ciblés. Le syndicat insiste beaucoup sur le fait d'avoir déjà réduit la voirie entre les 70 hectares potentiellement urbanisables sur les plans d'urbanisme et les 29 finalement visés.

Le président met aussi en avant la volonté de bons rapports avec les propriétaires terriens qui pourraient être concernés : « Un agriculteur cédat sa propriété, nous avons la possibilité d'inclure 15 hectares de ses terres dans l'extension, mais nous ne l'avons pas fait car ce sont de bonnes terres et cela l'aurait empêché de céder le reste de sa propriété », illustre-t-il. Et de rappeler qu'il existe tout un arsenal de compensations qui pourraient être mises en place au fil des négociations : « On pourra peut-être nous reprocher d'avoir piqué la terre de la grand-mère mais pas d'avoir mis l'exploitation en péril. » ■

Creuse

S33000 VIBBET
FR BOPELE DU
GIBBEL BOB

1 BOE DE L'HEMIAIPE
SANDICAI MIXTE INTERDEPARTEM
SANDICAI MIXTE INTERDEPARTEM

541884 113681 30

de se développer côté Haute-Vienne

LE FAIT
DU JOUR

La Croisière en question

Le Relais : enfin le tri sur place et une boutique à Limoges

En complément de l'activité collecte qu'il a installée en 2019 à La Croisière, le Relais va enfin ouvrir sur place une chaîne de tri. Le prérequis pour lancer une première enseigne de vente directe à Limoges.

Avec une vingtaine d'employés, un imposant bâtiment, et les nombreuses camionnettes qui s'y rattachent comme les abeilles sur une ruche, le Relais fait partie des grosses activités sur le parc d'activité de La Croisière. D'ici, l'entreprise sociale rassemble le fruit des collectes effectuées dans huit départements du centre de la France. Mais elle l'expédition jusque-là dans d'autres parties du pays, voire en Afrique, pour être valorisé. Désormais ce sera sur place.

Boucler la boucle de l'économie sociale

« Nous sommes à 3.600 tonnes de collecte annuelle, nous avons dépassé le seuil nécessaire de 3.500 t pour ouvrir l'activité tri, si-tue le responsable du site Lionel Lefort. Nous avons déjà une partie de la chaîne, reste le cœur du dispositif, la presse pour faire de gros ballots de 500 kg, qui est fabriqué en Belgique mais a pris du retard ». Lionel Lefort table toutefois sur une ouverture dans le premier semestre 2023. Encore plus sûrement, il annonce l'ouverture prochaine à Limoges d'une boutique Ding Fring (Prononcer "dingue..."), une enseigne qui dépend du Relais et qui constitue le bout de la boucle vertueuse que l'entreprise développe un peu

Un petit cours d'eau qui prend sa source au cœur de la zone d'extension fait débat

Puis sur le fond : « Ils défendent la un projet à la papa hérité des années 1990. C'est totalement décalé à notre époque. À l'heure de l'urgence climatique et où tant de gens veulent venir se réfrigier dans la ruralité, eux veulent artificialiser toujours plus au mépris du rôle nourricier de la terre agricole et de la biodiversité... »

Christophe Dubois s'appuie notamment sur la présence d'un



DIRECTEUR. Lionel Lefort.

partout. « Entre 3 et 4 % des textiles que l'on trie sont remis en vente dans ces enseignes. Ce sont des habits de seconde main mais dont on garantit l'état, l'enseigne se place sur le segment des chaînes de prêt à porter qualitatives. Il y a même une partie "sélection" composée des habits de marque voire de luxe... On en récupère plus qu'on croit dans certains quartiers ! », explique Lionel Lefort.

Le responsable est actuellement en recherche du local idéal (350 m²) à Limoges nord ou sud, sachant qu'il est prévu d'ouvrir une boutique dans chacun des deux endroits à moyen terme. Au total, ces nouvelles évolutions au Relais de la Croisière représentent un investissement de 1,2 million d'euros et une trentaine de nouvelles embauches. ■

sin de collecte des gravats, et d'une zone plutôt blanche pour la livraison de béton. « Les centrales de productions les plus proches sont Limoges, Argenton... Or on sait qu'il ne faut pas dépasser trois quarts d'heure lorsqu'on livre ce produit... »

(*) Syndicat mixte interdépartemental du parc d'activités de la Croisière.

« Un projet à la papa ! », dénonce Zone rurale à défendre

L'association Zone rurale à défendre se fait entendre depuis les débuts du projet d'extension. Son président Christophe Dubois s'est invité à la réunion avec les officiels la semaine dernière.

« L'état tranchera mais encore faut-il qu'il ait tous les sons de cloche », clame Christophe Dubois. Et pour le coup, le président de l'association opposé au projet d'extension, n'était pas informé de la venue sur site de l'état, la semaine dernière, à l'invitation du Smpiac.

L'argent contre les bouseux ?

Les banderoles ont donc été déployées au dernier moment, et un petit temps de parole informel lui a finalement été laissé sur terme des présentations officielles. C'est déjà ça. Car celui qui fait office de poi à gratter depuis le début du projet d'extension, a l'impression d'un combat déséquilibré. Sché-



CONTRE ARGUMENTS. Des membres de Zone rurale à défendre, dont le président de l'association Christophe Dubois (casquette et poncote).

matiquement : d'un côté les col-lectivités et les acteurs industriels qui seraient dans le secret, et de l'autre des citoyens et des agriculteurs que l'on mettrait devant le fait accompli... Fils et frère de

paysan – dont certaines terres ont été touchées par le premier parc et seraient concernées par l'extension –, cet enseignant qui travaille à Bessines mais a choisi de vivre dans ce coin de campagne porte

cette cause avec passion. « Serait-on des bouseux ? Ce temps est fini où la ruralité se plie aux volontés extérieures », pose-t-il en préambule sur la forme.

petit cours d'eau qui prend sa source, tête de bassin pour la Gartempe, en plein cœur de la zone délimitée pour l'extension. C'est en partie du fait de son existence que les études préparatoires ont dû soustraire une partie des surfaces initiales, et que les services de l'État souhaitent prendre le temps d'éplucher le dossier. Christophe Dubois a prévu de dégainer des études type recensement de la biodiversité pour étayer son propos. Mais ne donne pas de précisions sur le nombre de personnes – et d'agriculteurs – qui composent son association.

Il cite cependant l'exemple local et récent, jugé vertueux, d'une implantation économique ayant recyclé l'existant et évité la consommation d'espace : Rioland qui a repris à La Souterraine les locaux de De Fursac. Sur cette aventure-là au moins, tout le monde est d'accord. ■